



BCT: PAS D'AUGMENTATION DE LA CHARGE MENSUELLE DE REMBOURSEMENT NI DE COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

M. Marouane EL ABASSI, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), a présidé, lundi 13 avril 2020, – par visioconférence – la réunion hebdomadaire avec les premiers responsables des banques.

A cette occasion, M. EL ABASSI a précisé que « la BCT continuera, dans le cadre de ses prérogatives, à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir l'économie tunisienne pendant cette période exceptionnelle, tout en veillant à ce que le système bancaire dispose de liquidités suffisantes pour que le marché du crédit puisse continuer à bien fonctionner ».

Par ailleurs, la Banque Centrale de Tunisie suit de très près l'application des mesures exceptionnelles et demeure à l'écoute des préoccupations de la clientèle bancaire dans un souci de protection des usagers des services bancaires et de suivi de la bonne marche des services bancaires.

A ce titre, Monsieur le Gouverneur a insisté sur la nécessité d'assurer une application uniforme et transparente des mesures de soutien aux particuliers liées au report des échéances de leurs crédits en appliquant une méthode standard par l'ensemble des banques qui doit être portée à la connaissance du public et qui ne doit en aucun cas se traduire par une augmentation de la charge mensuelle de remboursement ni de coûts supplémentaires:

Monsieur le Gouverneur, a réitéré son appel aux banques pour être à l'écoute de leurs clients, particuliers et entreprises, s'enquérir de leurs difficultés et subvenir à leurs besoins de trésorerie immédiate afin d'assurer leur continuité et le maintien des postes d'emploi.

Passant en revue les mesures relatives à l'adaptation du dispositif de supervision prudentielle en rapport avec l'évolution de la situation financière des banques, M. EL ABASSI a souligné que la BCT n'hésitera pas à introduire, en fonction des circonstances, tout ajustement réglementaire nécessaire.

Sur le plan de la sécurité et du bon fonctionnement des systèmes de paiement, notamment dans ce contexte exceptionnel, la BCT s'est attelée à renforcer leur surveillance à travers un reporting quotidien sur la disponibilité des DABs sur l'ensemble de territoire Tunisien et sur l'activité des plateformes de paiement. A ce titre, la BCT a invité les banques et l'Office National des Postes (ONP) à veiller à assurer une continuité des services des différents canaux de paiement notamment les DABs en les alimentant en quantité suffisante de billets de banque et tout en renforçant les mesures de vigilance en matière de cyber-sécurité.

Source : TUSTEX